




1 Identification de la substance / préparation et de la société

VariKwick Poudre Numero d'article: 20-3596-xxx

Utilisation:	Plastique technique
Utilisation identifiée:	aucun
Mode d'action:	Voir l'information de produit.
Société:	Buehler GmbH In der Steele 2 D-40599 Düsseldorf / ALLEMAGNE Téléphone: 0800.89.73.71 Téléfax: 0800.88.05.27 Site internet: www.buehler.fr E-mail: info@buehler.fr
Téléphone en cas d'urgence:	0800.89.73.71 (réseau intra-Français seulement) +49 (0) 211 974100
Compétent:	Schroeder@chemiebuero.de

2 Dangers possibles

Dangers physico-chimiques:	Voir le chapitre 10.
Autres dangers:	aucun
Symbole de danger:	 Irritant
Phrases-R:	R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

3 Composition / Informations sur les composants

Conc. [%]	Substance
1 - < 5	Peroxyde de dibenzoyl
	CAS: 94-36-0, EINECS/ELINCS: 202-327-6 EU-INDEX: 617-008-00-0 ECB-Nr.:
	GHS/CLP: Org. Perox. B, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, H241, H319, H317
	EEC: E-Xi, R3-7-36-43

Commentaire relatif aux composants: Liste SVHC (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation): Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste. Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

Indications générales:	En cas de projection de produit, changer de vêtements.
Après inhalation:	Assurer un apport d'air frais. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.
Après contact cutané:	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, laver abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Après ingestion:	Assurer un traitement médical. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Indications pour le médecin:	Traiter les symptômes.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié:	Produits extincteurs en poudre. Dioxyde de carbone. Mousse. Eau pulvérisée.
Agent d'extinction non approprié:	Jet d'eau.
Risque particulier dû à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion:	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
Équipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie:	Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Indications complémentaires:	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.



6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes:	Éviter la formation des poussières. Veiller à assurer une aération suffisante.
Mesures de protection de l'environnement:	Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Procédé de nettoyage:	Ramasser mécaniquement. Éviter le dégagement de poussières. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

7 Manipulation et stockage

Indications pour l'utilisation en toute sécurité:	Éviter la formation et le dépôt de poussières. En cas de formation de poussières, procéder à une aspiration.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:	Aucune mesure spéciale n'est pas nécessaire.
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Indications concernant les stockages en commun:	Aucune mesure spéciale n'est pas nécessaire.
Données complémentaires concernant les conditions de stockage:	Conserver les récipients hermétiquement fermés. Stocker au sec. Ne pas conserver à une température supérieure à 30 °C.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques:	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.
Composants possédant une valeur limite d'exposition: (FR)	non applicable
Protection respiratoire:	Protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit. En cas de brève exposition, utiliser un masque avec filtre, filtre P2.
Protection des mains:	Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374). Les indications sont données à titre de recommandation. Lors d'informations ultérieures, veuillez consulter le fournisseur de gants.
Protection des yeux:	Lunettes de protection.
Protection corporelle:	non applicable
Mesures générales de protection:	Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les poussières. Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.
Mesures d'hygiène:	Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains. Protéger la peau en appliquant une pommade.
Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement:	non déterminé


9 Propriétés physiques et chimiques

Etat:	poudre
Couleur:	bleu
Odeur:	caractéristique
Valeur du pH:	non applicable
Valeur du pH [1%]:	non applicable
Point d'ébullition [°C]:	non applicable
Point d' éclair [°C]:	251
Température d'inflammation [°C]:	non déterminé
Limite inférieure d'explosion:	non applicable
Limite supérieure d'explosion:	non applicable
Propriétés comburantes:	non
Pression de vapeur [kPa]:	non déterminé
Densité [g/ml]:	non déterminé
Densité de versement [kg/m³]:	non déterminé
Solubilité dans l'eau:	insoluble
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]:	non déterminé
Viscosité:	non applicable
Densité relative de vapeur par rapport à l'air:	non applicable
Vitesse d'évaporation:	non applicable
Point de fusion [°C]:	110
Auto-inflammation [°C]:	> 400
Temp. de décomposition [°C]:	> 30

10 Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses:	L'accumulation de poussière fine peut, en présence d'air, présenter un danger d'explosion.
Produits de décomposition dangereux:	Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:	non déterminé
Toxicité dermale aiguë:	non déterminé
Toxicité aiguë par inhalation:	non déterminé
Irritation oculaire:	non déterminé
Irritation primaire cutanée:	non déterminé
Sensibilisation:	non déterminé
Toxicité sub-aiguë:	non déterminé
Toxicité chronique:	non déterminé
Mutagénèse:	non déterminé
Toxicité sur la reproduction:	non déterminé
Cancérogénèse:	non déterminé
Expérience issue de la pratique:	aucun
Remarques générales:	Absence de données toxicologiques. La classification a été effectuée par calcul d'après la Directive des Préparations.



12 Informations écotoxicologiques

Toxicité sur poissons:	non déterminé
Toxicité sur daphnies:	non déterminé
Comportement dans les compartiments de l'environnement:	non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration:	non déterminé
Toxicité sur bactéries:	non déterminé
Biodégradabilité:	non déterminé
DCO:	non déterminé
DBO 5:	non déterminé
AOX-remarque:	non applicable
2006/11/CE:	non applicable
Indications générales:	Pas de classification par calcul d'après la Directive des Préparations.


13 Considérations relatives à l'élimination

Produit:	Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.
Emballage non nettoyé:	Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.
Catalogue européen des déchets (recommandé):	070214*

14 Informations relatives au transport

Classification selon ADR:	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
Classification selon IMDG:	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"
Classification selon IATA:	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

15 Informations relatives à la réglementation

Scénario d'exposition:	non déterminé
Rapport sur la sécurité chimique:	non déterminé
Classification:	Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives communautaires.
Symbole de danger:	 Irritant
Contient:	Peroxyde de dibenzoyl
Phrases-R:	R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Phrases-S:	S 24: Éviter le contact avec la peau. S 37: Porter des gants appropriés.
Caractéristique particulière:	aucun
PRESCRIPTIONS DE CEE:	1967/548 (2008/58, 30. ATP/ 31. ATP); 1991/689 (2001/118); 1999/13; 2004/42; 648/2004; 1907/2006 (Reach); 1272/2008; 75/324/EWG (2008/47/EG
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT:	ADR (2009); IMDG-Code (34. Amdt.); IATA-DGR (2010).
RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):	Non déterminé.
Authorisation, TITRE VII:	non applicable
Restrictions, TITRE VIII:	non applicable

16 Autres données

Phrases-R (Chapitre 03):	R 3: Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition. R 7: Peut provoquer un incendie. R 36: Irritant pour les yeux. R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Mentions de danger (Chapitre 03):	H241 Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
Observer les restrictions d'emploi:	oui
VOC (1999/13/CE):	0%



Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
Copyright: Chemiebüro®